

<p>Date Convocation 15/05/2024</p> <p>Date Affichage 15/05/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>- en exercice 27 - présents 18 - procurations 04 - absents 05</p>	<p>Le Vingt Deux Mai Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 18 : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Manuela AUGEREAU, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 4 : Anne-Claude CABILIC, Sandrine TARAUD, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Yannick RIVALIN qui ont donné respectivement procuration à Isabelle CADOU, Judith LE RALLE, Line CHARUAU et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 5 : Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sophie FERRY et Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
---	---

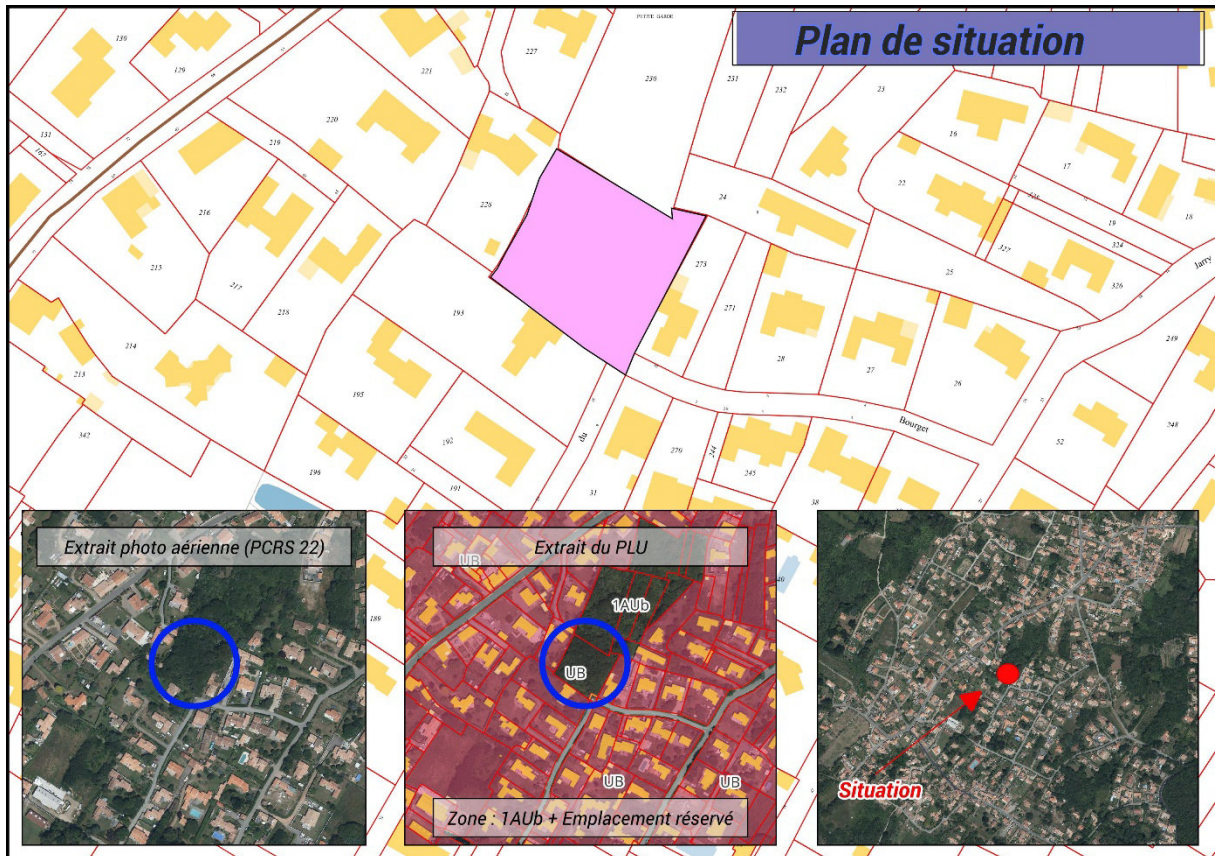
120-ECHANGE DE PARCELLES M. ET MME DECOSTER / COMMUNE DE L'ÎLE D'YEU

Rapporteur : Isabelle CADOU

Un accord a été trouvé avec M. et Mme DECOSTER pour procéder à l'échange de biens sur la Commune.

Partie DECOSTER :

Mme DECOSTER Elisabeth est propriétaire (succession/don en cours de finalisation) de la parcelle 113 BZ 229 au lieu-dit *La PETITE GARDE* (1 804 m² en zone 1AUb au Plan Local d'Urbanisme (PLU)).



Plan de situation



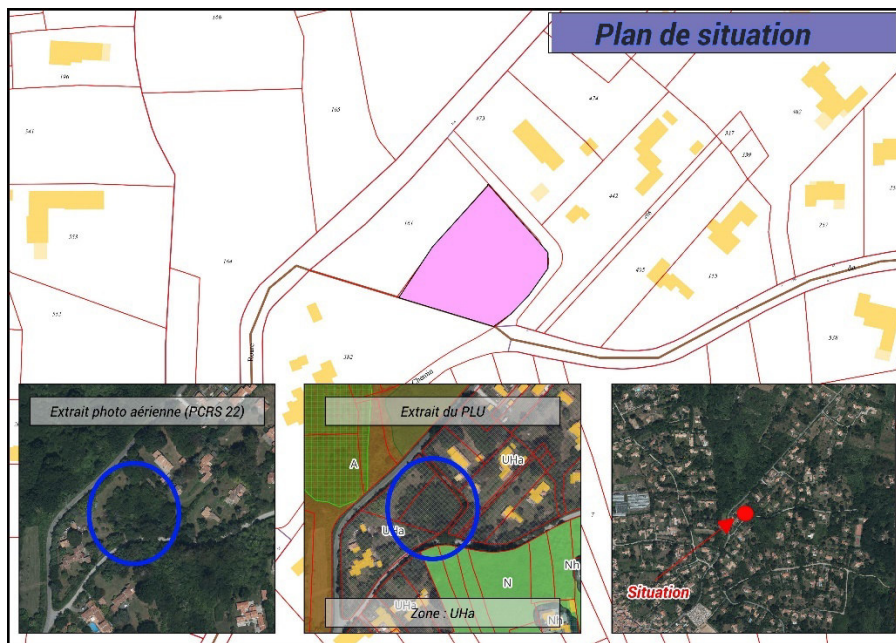
Extrait photographie aérienne (PCRS 2022) + plan cadastral

Ce bien est d'intérêt collectif puisque situé dans une zone 1AUb vouée à pouvoir accueillir un projet d'ensemble (construction d'un lotissement, ...).

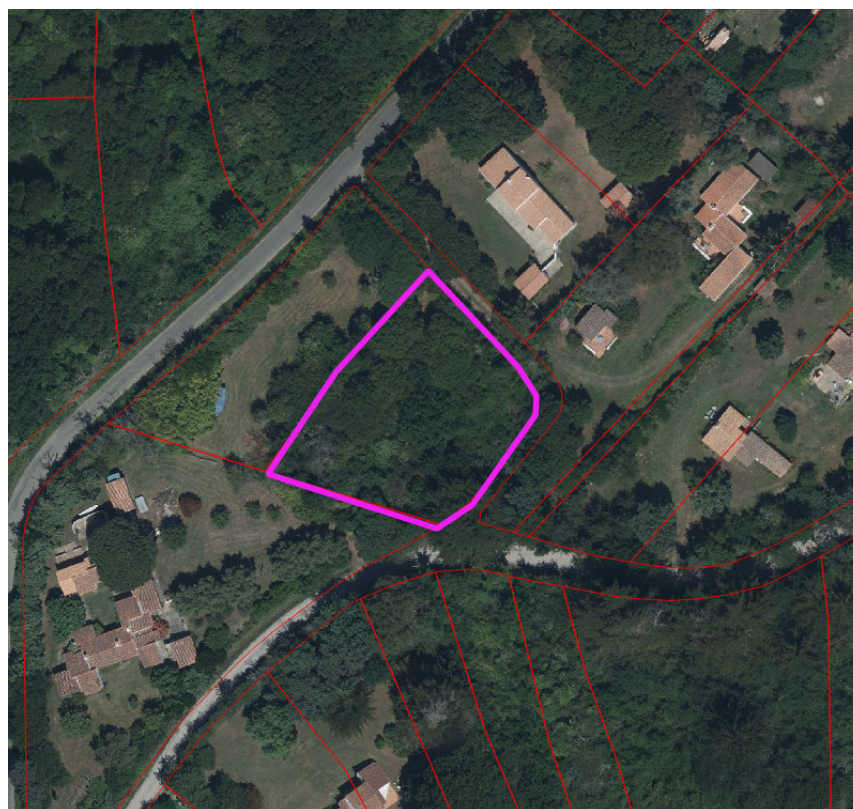
Cette acquisition permet également de régulariser l'emprise de la rue du BOURGET qui est en partie implantée sur une portion de la parcelle privée.

Partie communale

Le bien communal échangé est cadastré 113 AT 162 (1 275m² en zone UHa au PLU). Cette parcelle a été traitée dans la dernière procédure de biens sans maître.



Plan de situation



Extrait photographie aérienne (PCRS 2022) + plan cadastral

Termes de l'échange

- Échange des parcelles :
 - o 113 BZ 229 (Mme DECOSTER) – 1 804m² en zone 1AUb:
 - o 113 AT 162 (Commune) - 1 275m² en zone UHa:Soit 529m² (en termes de surface) au bénéfice de la Commune.
- La soulte est établie à 135.000,00 € au bénéfice de la Commune.

Les frais inhérents à l'opération seront pris en charge équitablement par les 2 parties.

Considérant les surfaces des parcelles ;

Considérant les modalités de la soulte au bénéfice de la Commune (135.000,00 €) négociées lors des différents échanges ;

Considérant l'accord de Mme DECOSTER de procéder à cet échange avec soulte avec la Commune selon les termes énoncés ci-dessus,

Considérant l'avis favorable de la Commission Foncier en date du 10 avril 2024,

Vu la situation géographique et l'intérêt du bien (pour une opération d'habitat), il a été jugé opportun de procéder à cet échange ;

Vu l'avis du service des Domaines référencé 2023-85113-60458 en date du 11 août 2023 (valide 12 mois) ;

Vu l'avis du service des Domaines référencé 2024-85113-15039 en date du 29 février 2024

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ♦ **ECHANGE** la parcelle 113 BZ 229 (1 804 m²), appartenant à Mme DECOSTER, située au lieu-dit *La PETITE GARDE*, contre la parcelle AT 162 (1 275 m²) appartenant à la Commune, située au lieu-dit *Les Gâts TURBÉ* ;
- ♦ **ACCEPTE** les modalités de la soulte fixées à 135.000,00 € au bénéfice de la Commune ;
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir et toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision (*les frais inhérents à l'acte, seront pris en charge équitablement par les 2 parties*).
- ♦ **INSCRIT** cette opération aux chapitres et articles prévus à cet effet [*Budget Général – Opération 205 – Compte 2111*].

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU